COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DE BELLEFONDS

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le onze décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont assemblés en séance ordinaire à la mairie de BELLEFONDS sous la Présidence de Monsieur Bernard HENEAU, Maire.

<u>Présents</u>: HENEAU Bernard, RIVAULT Nathalie, D'HARDIVILLIERS Marie-Claire, DUVAULT Sylvie GODINEAU Gabriel, BROSSIER Emilie, BARRAUD DUCHERON Pascal, BLANCHARD Nicole, RANGIER Vivien

Excusé: MOREAU Frédéric (pouvoir à B. HENEAU)

Absent: DEMIOT Raymond

Secrétaire de séance : RANGIER Vivien

Nombre de membres en exercice : 11 - Nombre de membres présents : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 décembre 2020

Le compte rendu de la séance du 20 novembre est accepté à l'unanimité

Délibération 2020-48 : Résiliation du contrat CNAS

Depuis de nombreuses années, la commune participe à l'action sociale en faveur du personnel en adhérant au CNAS.

Considérant que les agents utilisent très rarement les prestations proposées par cet organisme, Monsieur le Maire propose de résilier l'adhésion au CNAS et de remplacer cette action sociale par une participation à la complémentaire mutuelle ou prévoyance.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- DECIDE la résiliation de l'adhésion de la commune au CNAS à compter du 31 décembre 2020,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires

VOTE	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	10	9		1

INFORMATIONS

* Eaux de Vienne sollicite les communes pour savoir si des élus souhaiteraient participer aux Comités Locaux. Monsieur le Maire suggère de proposer la participation de Monsieur DEMIOT qui par sa profession d'agriculteur est concerné par les problèmes liés à l'eau.

Le conseil municipal approuve ce choix.

- Si Monsieur DEMIOT n'accepte pas cette mission, Monsieur BARRAUD DUCHERON se dit prêt à le remplacer.
- * Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le pont de Bonneuil-Matours sera fermé à la circulation du lundi 4 janvier au 31 octobre 2021. Les déviations mises en place se feront par le pont de l'Ecotière à Bellefonds et le pont de Vouneuil sur Vienne.

De plus, à partir du 15 janvier, des travaux vont commencer sous le pont de l'Ecotière à Bellefonds, mais celui-ci ne sera pas fermé à la circulation. Ces travaux consistent à reprendre les pierres abimées sous les voutes et les piliers.

* Monsieur le Maire fait le compte rendu de la commission « routes, chemins » qui s'est réuni le samedi 5 décembre. L'ordre du jour concernait les panneaux de signalisation des anciens lieux-dits qui ont disparu suite à la dénomination des rues et routes de Bellefonds (ex. Le Charrault, Le Bois Maigre etc...). La commission a décidé de maintenir les panneaux au niveau des lieux-dits mais de les retirer aux différents carrefours pour ne laisser que les panneaux indicateurs de rues.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 20. Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

HENEAU Bernard, Maire